



Fiche terminologique n°213

TERME ÉTUDIÉ : **career development**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage; gestion de l'enseignement : service éducatif

DÉFINITION : A life-long developmental process through which an individual makes personal, educational and professional choices that help foster his or her professional aspirations or vocation.

CONTEXTE : "[C]areer development stresses the importance of using purposeful planning to direct individual career development. This indicates a need for early intervention to help the student develop life planning skills and assume responsibility for and control over his/her own career development."

TERME ÉTUDIÉ : **développement de carrière**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **avancement de carrière; avancement professionnel; cheminement de carrière; déroulement de carrière; évolution de carrière; organisation des carrières; plan de carrière; progression professionnelle; promotion de carrière; promotion professionnelle**

DÉFINITION : «Organisation et planification d'une carrière où l'expérience acquise ainsi qu'une formation appropriée de perfectionnement ou d'adaptation contribuent à une progression professionnelle régulière.»

CONTEXTE : Développement de carrière. Cheminement progressif normal, comprenant les diverses avenues possibles auxquelles prépare l'occupation d'un emploi, pour une personne qui, en plus de bien assumer son travail et d'acquérir de l'expérience, perfectionne ses connaissances dans un champ d'activité.

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette les termes «promotion de carrière», «promotion professionnelle», «avancement professionnel» et «avancement de carrière», car ils supposent l'accession à un grade ou à un emploi supérieur. Il écarte aussi les termes «plan de carrière» et «schéma de carrière», beaucoup plus concrets que la notion étudiée, qui désignent un des moyens par lesquels on peut travailler au développement de sa carrière. Il ne retient pas non plus «cheminement de carrière», «évolution de carrière», «déroulement de carrière» et «progression professionnelle», étant donné qu'ils ne comprennent pas l'idée d'intervention de la part du sujet et se bornent à décrire ou à constater le processus. Il écarte finalement le terme «organisation des carrières» qui est trop restrictif et concerne un seul aspect de la notion à l'étude.

Le Réseau retient le terme «courant développement de carrière» qui rend bien l'idée d'un épanouissement professionnel favorisé par les mesures et les décisions que prend la personne.

DATE DE RÉDACTION : mars 1995